

Atelier technique agriurbain « Agro-écologie » 2 octobre 2014

Maud Bérel, chargée de mission

- 1- Agro-écologie : concept et projet politique
- 2- Contexte francilien et agro-écologie
- 3- Moyens et outils de la politique ministérielle
- 4- Exemple de projet en lien avec l'agro-écologie en Île de France

Evolution de la définition

Science de la vie,
agronomie, écologie,
zoologie...

Au niveau des
disciplines

Approche
transdisciplinaire
(incluant les sciences
sociales)



Plante, parcelle,
exploitation

Au niveau de
l'échelle spatiale

Exploitation agricole,
paysage, territoire,
système alimentaire

Les principes clés de l'agro-écologie

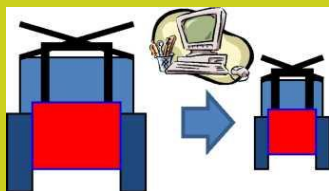
Accroître la
biodiversité
fonctionnelle
dans les agro-
écosystèmes

Renforcer les
régulations
biologiques

Boucler les
grands cycles
(carbone,
azote,
phosphore...)

L'agro-écologie et les différents niveaux de rupture :

Efficiences

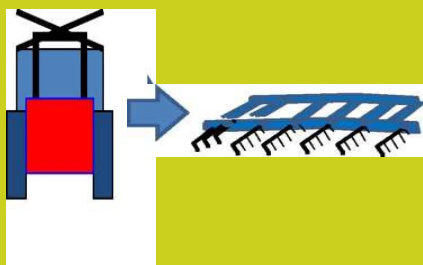


Améliorer l'efficacité des traitements : intervenir au bon moment, à la bonne dose, avec du matériel perfectionné



Optimiser chaque pratique , dépendance aux pesticides demeure

Substitution

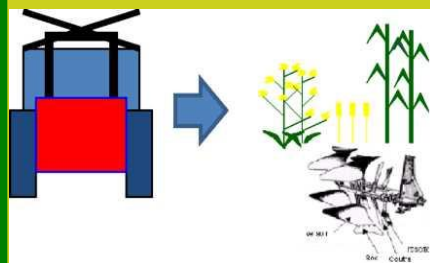


Choix de produits plus respectueux de l'environnement
Abandon du chimique au profit de méthodes biologiques (Biocontrôle) ou mécaniques



Avantage cout/bénéfice ?

Reconception



Changement des pratiques : rotations longues avec introduction de cultures diversifiées, dates de semis, variétés succession de cultures, infrastructures agroécologiques



Penser les interactions du système de production

Article 1 du projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et le forêt :

« Les politiques publiques visent à promouvoir et à pérenniser les systèmes de production agricole et les pratiques agronomiques permettant d'associer la performance économique, la performance sociale et la performance environnementale.

Elles privilégient les démarches collectives et s'appuient sur les pratiques agro-écologiques dont le mode de production biologique fait partie. »

Le projet agro-écologique

- Les objectifs :

Mettre en œuvre des systèmes de production performants, qui utilisent mais préservent les fonctionnalités des écosystèmes

- Les éléments clés :

- Pas de « recettes » applicables partout : solutions à adapter
- Approche systémique
- Approche intégrée de l'exploitation (si possible à l'échelle des territoires)
- Gestion/préservation des ressources (biodiversité, ressources naturelles...)
- Importance de l'action collective



Evolution de l'accompagnement et du conseil, des formations et rénovation des aides

L'agriculture francilienne : constats

- Grandes exploitations : 112 ha/exploitation en moyenne (50 ha/exploitation à l'échelle nationale)
- Hyper-spécialisation en GC (assolements peu diversifiés, rotations courtes)
- Forte consommation d'intrants
- Disparition des filières de transformation des produits animaux
- Contexte péri-urbain

L'agriculture francilienne : enjeux environnementaux

- Qualité de l'eau : pollution des eaux souterraines et superficielles par les produits phytosanitaires, nitrates
- Biodiversité : espèces menacées
- Sols : faibles taux de MO, érosion

L'agriculture francilienne : enjeu financier

- Réforme du 1^{er} pilier de la PAC :
 - Convergence interne
 - Paiement redistributif
 - Paiement vert



Diminution des soutiens alloués aux agriculteurs franciliens

Les moyens et outils de la politique ministérielle

Réforme de la PAC (cadre européen)

- « Verdissement » des aides du 1^{er} pilier
- 2^{ème} pilier : aides à l'AB, MAEC (dont MAEC système), bonification de certaines aides pour des projets « agro-écologiques » (installation)
- Plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles (ex PVE, PPE, PREVAIR, PRIMHEUR)

Les moyens et outils de la politique ministérielle

Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

- Création des Groupements d'Intérêt Economique et Ecologique (avec bonification ou priorisation des aides pour les GIEE)
- « Enseigner à produire autrement »

Les moyens et outils de la politique ministérielle

Comité National de suivi et d'orientation a validé un plan d'actions décliné en chantiers

- Accompagner et former les agriculteurs (revisiter les référentiels technico-économiques, formation initiale et continue des agriculteurs, impliquer le développement agricole)
- Soutenir les démarches (aides de développement rural, adaptation des aides du 1^{er} pilier)
- Mobiliser l'innovation (génétique adaptée, réflexion sur les filières)
- Communiquer (à l'échelle nationale et internationale)

Les moyens et outils de la politique ministérielle

Le PRAD (Plan Régional de l'Agriculture Durable)

- Cadrage de l'action de l'état et des partenaires régionaux
 - S'appuie sur un diagnostic régional
 - Identifie les enjeux, définit des orientations, déclinées en fiches action
 - Pour chaque fiche action :
 - Définition de l'action
 - Désignation d'un pilote
 - Identification des dispositifs mobilisables

PRAD consultable à l'adresse suivante : <http://www.draf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Renforcer-la-place-de-l,1406>

Les moyens et outils de la politique ministérielle

Plan bio Etat-Région

- Objectifs : favoriser le développement de l'AB en IdF
- Définition de différents axes déclinés en actions et mesures opérationnelles

1^{er} plan bio 2009-2013 : passage de 3977 ha à 8316 ha et de 89 exploitations à 186 exploitations entre 2008 et 2012

Plan bio 2014-2020 (en cours d'écriture)

Politiques et programmes régionaux

- 10^{ème} programme d'actions des agences de l'eau : perspectives de financement utiles à mobiliser au service de la transition agro-écologique

Les agences de l'eau sont des partenaires à mobiliser

Dynamique de projet en Île de France

Lauréat AAP MCAE : Agriculture de conservation : expérimentation et développement dans des territoires à enjeux environnementaux (Aires d'Alimentation de captage)

- Les acteurs du projet : collectif d'agriculteurs (17) soutenus par CA IdF
- Territoire concerné : Aire d'Alimentation de Captage de Rosny Buchelay
- Objectifs :
 - Acquérir des références (en expérimentant à différentes échelles)
 - Echange d'expérience
- Actions :
 - Acquisition de références extérieures : voyage d'étude, rencontres d'experts et autres agriculteurs, formations
 - Acquisition de références locales : essais-démonstration matériel, essais couverts, analyse technico-économique
 - Echange d'expérience : tours de plaine et conseil collectif, échanges avec les partenaires
- Partenaires : Coopérative Sévépi, Lycée agricole Sully, Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines

5- Evaluation de la double performance

6- Mobiliser les agriculteurs

7- Changer ses pratiques : pourquoi ? Quels risques ?

8- Les partenaires techniques

9- Dispositifs pour accompagner le changement de pratiques

Mesure et évaluation de la double (triple performance)

Définition des objectifs :

- Par les politiques publiques
- Par l'agriculteur

Différents outils d'évaluation et d'accompagnement

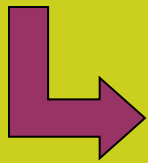
(Attention à l'échelle et au domaine de validité de l'outil)

- Définition d'indicateurs simples (IFT, nombre de cultures dans la rotation, marges....)
- Diagnostics : nombreux diagnostics disponibles (IDEA, grille RAD, DAEG, outil d'auto-diagnostic agro-écologique).

Existence d'une plate-forme d'information et d'aide au choix : <http://www.plage-evaluation.fr/webpage/>

Mobilisation des agriculteurs

- Susciter l'intérêt/curiosité avec des exemples concrets
- Faire se rencontrer différents systèmes sans les opposer
- Intérêt des démarches collectives



Importance des actions d'animation

Changement de pratiques et rentabilité économique

- Volatilité des prix des matières premières
- Augmentation du coût des intrants
- Evolution du contexte réglementaire
- Difficultés techniques en systèmes hyper-spécialisés



Modifier les systèmes pour une rentabilité économique moins aléatoire

Les partenaires techniques à mobiliser

- Les chambres d'agriculture, les groupes d'agriculteurs
- Le Groupement des agriculteurs biologiques d'Ile de France
- Les coopératives
- Les CUMA
- Le négoce
- La recherche (Arvalis, INRA, IRSTEA...)
- L'enseignement supérieur (agroParistech, ENSP, Tecomah...)

Les MAE et MAEt

- Compensation financière des surcoûts et manque à gagner pour la mise en œuvre de pratiques plus respectueuses de l'environnement
- Cahier des charges des MAEt défini à partir d'engagements unitaires

Moins de 10% des agriculteurs engagés en IdF en 2012

Importance de l'animation pour la réussite de ces dispositifs

Financement par FEADER et co-financement national (CRIF, AESN, CG, MAAF)

Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles

- Se substitue aux différents plans : PPE, PVE, PMBE
- Priorités :
 - moderniser les exploitations d'élevage
 - Maitriser l'utilisation des intrants
 - Rénover certains outils de production (verger, serres maraîchères)
 - Améliorer la performance énergétique des exploitations

Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles

- Modalités d'intervention :
 - Investissement intégré dans une approche globale de l'exploitation (diagnostic préalable, suivi technique)
 - Critères de sélection des dossiers
 - Majoration selon certains critères (jeune installé, zone défavorisée, investissement dans un cadre collectif (CUMA, GIEE...), souscription de MAEC ou conversion à l'AB)
- Financement : Feader et cofinancement national
- Articulation avec d'autres types d'aides : FAM, CR, CG, Agence de l'eau, ADEME

PREVAIR

- Soutenir toutes les exploitations (sauf celles éligibles à PRIMHEUR)

Financement d'investissements de modernisation des exploitations agricoles, de diversification non agricole et modernisation des bâtiments d'élevage

Financement par FEADER et conseil régional

PRIMHEUR

- Soutenir les exploitations spécialisées (maraîchage, horticulture, pépinières et arboriculture)

Financement d'investissements productifs

Financement par FEADER et conseil régional